



DOSSIER

Jonquilles en fête,
une formule adaptée pour 2021

P.8



Dossier
Caché au cœur de l'école

P. 6



Patrimoine
Mémoires d'un stéphanois,
ancien prisonnier de guerre 1/8

P. 9



Agenda
Juin 2021 : Élections
régionales et départementales

P. 11

Édito

Rémy Nicoleau

Maire



Chères Stéphanoises, chers Stéphanois,

En matière de cohésion des Territoires, le gouvernement a initié un programme appelé « Petites villes de demain » qui concerne les Communes qui rayonnent et exercent une attractivité essentielle sur leur Territoire, notamment en matière d'activités économiques, de commerces, d'accès aux services, à la santé, à la culture ...

Avec le soutien d'Estuaire et Sillon, il était important pour les deux pôles structurants de ce Territoire que sont Savenay et Saint Étienne de Montluc, de répondre favorablement à ce programme de soutien.

Après avoir déposé notre dossier, l'État a retenu notre candidature pour faire partie des « Petites villes de demain ».

Il s'agit d'obtenir plus de moyens tout au long de ce mandat pour concrétiser nos projets.

Les différents partenaires que sont l'État, la Région, le Département, la banque des Territoires, sont mobilisés pour nous accompagner dans nos projets d'habitats, de cadre de vie, de développement, de mobilités, de valorisation de notre patrimoine communal et d'accompagnements de nos commerces de proximité.

Pour ce faire, un soutien en ingénierie sera nécessaire et indispensable afin de déterminer les besoins, de définir le programme qui nous correspond, et soutenir les différentes phases d'études (plan guide) et de déploiement.

Des ateliers thématiques seront proposés dès que la situation sanitaire nous le permettra. Lors du dernier conseil municipal du 11 février, une délibération a été votée pour entrer dans cette phase avant signature d'une convention.

L'attractivité et le développement de Saint Étienne de Montluc ne sont plus à démontrer, mais cela doit se faire en respectant ses habitants, en consommant moins d'espace naturel, en développant les mobilités, pour en faire une commune durable.

Grâce à cette attractivité, notre population grandit mais de façon mesurée, un nouveau groupe scolaire est cependant nécessaire : l'équipe d'architectes lauréate vient d'être retenue pour mener à bien ce projet sur le site de la Chênaie. Nous aurons l'occasion de reparler de ce sujet très prochainement.

D'autre part, les associations restent mobilisées et même si nous sommes encore privés cette année de « Jonquilles en fête », je salue l'initiative du Comité des Fêtes et des chartistes qui ont exposé à différents emplacements de la ville quelques réalisations « clin d'œil » à cette jolie fête qui nous manque.

Dans cette période encore difficile que nous traversons, continuons d'appliquer strictement toutes les recommandations et gestes barrières.

Soyez assurés de mon engagement quotidien au service de notre Commune et de tous ses habitants. Prenez soin de vous !

Sommaire

3 Au quotidien
5 État civil
5 À votre service
6 Dossier
Caché au cœur de l'école

8 Jonquilles en fête : une formule adaptée pour 2021
9 Mémoires d'un stéphanois prisonnier de guerre 1/8
10 À vos agendas
12 L'Actu en images

Retrouvez toute l'information de votre ville sur : www.st-etienne-montluc.net



Directeur de publication : Rémy NICOLEAU, Maire • Rédaction : service Communication-Culture • Conception et réalisation : service Communication-Culture
• Impression : OFFSET 5 • Impression avec des encres à base végétale sur du papier 100% PEFC, issu de bois provenant de forêts gérées durablement • Tirage : 3 600 exemplaires • Images : Service Communication-Culture, Adobe Stock, freepik, Pixabay • Distribution : Guy W. Services

Point travaux

1 Des abeilles au Parc du Pré Petit

Installées au mois de janvier, les 3 ruches du Parc du Pré Petit ont accueilli leurs colonies d'abeilles à la fin du mois de mars.

Chacune d'entre elle est peuplée de 50 000 abeilles à miel (*Apis Mellifera*) et parmi elles, une seule reine.



Ces ruches sont gérées par Antoine, apiculteur professionnel et surveillées quotidiennement par les agents du Service des Espaces Verts. Les abeilles peuvent parcourir jusqu'à 3km autour de leurs ruches pour butiner les fleurs. Elles emportent avec elles le nectar et le pollen qu'elles collectent et le stockent dans la ruche.

Pourquoi au Pré Petit ?

Le Parc du Pré Petit présente toutes les caractéristiques pour accueillir des abeilles dans de bonnes conditions. Les ruches sont installées dans un endroit ensoleillé et protégé des vents dominants, en conformité avec l'arrêté préfectoral régissant les distances minimales avec les ruches des propriétés voisines.

Enfin, le parc du Pré Petit offre un environnement idéal grâce à la présence de châtaigniers, ronces, tilleuls qui présentent un potentiel mellifère et nectarifère optimal pour les colonies d'abeilles.



Les Ruches d'Antoine

Les Ruches d'Antoine est une société d'apiculture qui propose, depuis 2013, la mise en place de ruchers sur les toits ou les jardins des entreprises et collectivités. Dans une démarche responsable et innovante, il permet de se retrouver autour d'un projet vivant en faveur de la biodiversité.

Vous avez installé des ruches sur votre terrain ? N'oubliez pas de les déclarer

Chaque année, tout apiculteur doit déclarer ses ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, en précisant leur nombre et leur emplacement.

Cette déclaration permet d'avoir une meilleure visibilité de la situation apicole française et de participer à la gestion sanitaire notamment face aux parasites.

Les nouveaux apiculteurs doivent faire une première déclaration dès l'installation de la première colonie (si elle est faite en dehors de la période de déclaration, elle sera à renouveler à ce moment-là).

Cette déclaration se fait en ligne via le formulaire électronique de déclaration de détention et d'emplacement de ruches sur le site :

www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Rubrique : Particuliers > Déclarer une ruche



Aider les abeilles depuis chez soi

Depuis son jardin ou son balcon, chacun peut aider le travail des abeilles en leur permettant de trouver de la nourriture tout au long de l'année.

Les différentes plantes mellifères ont des floraisons qui s'étalent tout au long de l'année.



À Saint Étienne de Montluc on peut planter par exemple :

- **En hiver** : romarin, mimosa, primevère, hellébore
- **Au printemps** : thym, noisetier, saules, amandier, glycine, lilas
- **En été** : lavandes, tournesol, campanules, chèvre feuille, sarriette, origan, rhododendron
- **À l'automne** : lierre, bruyère, aster.

Infos municipales

Inscription dans les écoles stéphanoises

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021 à l'école de la Guerche, se font en Mairie, auprès du service Affaires Scolaires. Pour les inscriptions à l'école Sainte Marie, les démarches se font directement auprès du chef d'établissement.

Souscription publique pour la restauration du beffroi de l'église

Une souscription publique à la Fondation du Patrimoine est en cours pour participer au financement des travaux de restauration du beffroi de l'église (voir Actu de janvier 2021). Toutes les informations sur www.fondation-patrimoine.org et sur le site internet de la commune.

Infos communautaires

Prochain conseil communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 15 avril.

Nouveaux sur la commune

Insectrats Clean

Cette nouvelle activité, de désinsectisation, dératisation, et désinfection, destruction de nids d'insectes, guêpes et frelons, s'adresse à tous : collectivités locales, entreprises et particuliers. Détenteur du certificat "certibiocide" délivré par la ministre de l'écologie et du développement durable, je souhaite développer une lutte alternative avec l'utilisation raisonnée des produits biocides.

Contact : 06 10 58 39 62 - contact@intracts-clean.com
Facebook : @intractscleanservices

Du bonheur en Bocal

Votre nouvelle épicerie indépendante ouvre enfin ses portes !

Habités du vrac, du bio, amateurs de produits locaux, non-initiés prêts à découvrir le plaisir des bons produits dans une démarche de réduction des déchets, vous êtes les bienvenus ! Vous trouverez dans ce lieu convivial des produits alimentaires, des produits pour l'entretien de la maison, des accessoires, du petit matériel, même des livres et des jeux.

Nous ferons tout pour vous proposer des produits bons pour votre santé et pour la planète, au prix juste.

Contact : Du Bonheur en Bocal
15 rue Aristide Briand 44360 Saint-Etienne-de-Montluc
<https://bonheurenbocal.fr/>

So Flamme

Spécialistes de la vente et de l'installation de systèmes de chauffage au bois ou granulés (pellets), nous sommes heureux de vous accueillir dans votre nouvel espace d'exposition de 180m² à Saint-Etienne-de-Montluc. Nous réalisons gratuitement la visite technique, l'ensemble de l'équipe So Flamme saura vous conseiller afin de concrétiser votre projet !

Contact : So Flamme
ZA Sainte Anne 44360 Saint-Etienne-de-Montluc
02 40 12 07 95 - contact@soflamme.fr - www-soflamme.fr

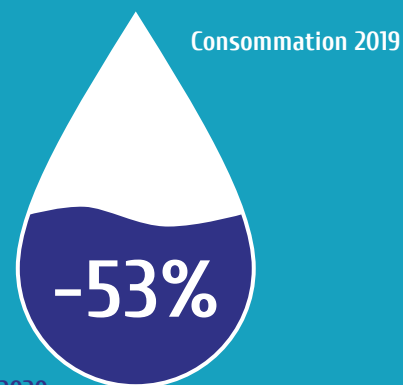
Gestion différenciée : 2 ans après quelles économies ?

2021 permet de dresser un premier bilan de la mise en place de la Gestion Différenciée sur la commune.

Quelques chiffres pour l'année 2020 :

Économie d'eau

Consommation d'eau consacrée à l'entretien des massifs municipaux



Soit près de 7000m³ d'eau économisée en 2020

Fleurissement estival

Coût des fournitures nécessaires au fleurissement des massifs municipaux (par rapport à l'année 2019)



Nouvelles pratiques



Utilisation de broyat de branches produit en interne pour le paillage des zones rustiques et naturelles



Redéfinition des rythmes de tonte en fonction des espaces et des codes



Nouvelles pratiques de taille et de gestion des déchets verts

Infos CCAS

Remerciements



Les membres et les bénéficiaires de la Conférence Saint Vincent de Paul vous remercient pour l'élan de partage et de Solidarité dont vous avez fait preuve à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Contact : Centre Communal d'Action Sociale
02 40 86 80 26 - ccas@st-etienne-montluc.net

Osons l'avenir pour Saint-Étienne-de-Montluc

Notre dernière tribune vous proposait déjà une réflexion sur l'eau potable – avec le SAGE « Estuaire de la Loire » (préservation des zones humides et reconquête de la qualité des cours d'eau-risque à l'horizon 2040 d'une dégradation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et d'une augmentation du risque d'inondation...si certaines collectivités considèrent d'emblée ces objectifs inatteignables !)

Lors du précédent mandat, à nos questionnements récurrents sur l'impérieuse nécessité de préserver l'eau potable – pour sa définition de bien commun fondamental – et de veiller à appliquer d'autres techniques en maîtrise d'œuvre, pour ne pas gaspiller cette denrée qui se fait de plus en plus rare, donc de plus en plus onéreuse – il nous était rétorqué que la loi, les règles sanitaires n'étaient pas établies pour œuvrer dans ce sens.

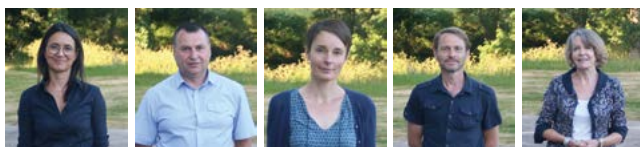
Or, aujourd'hui la capacité réglementaire a évolué. Et, la très enviable situation financière de notre collectivité – comme démontrée en conseil municipal – nous permet certainement de promouvoir de meilleures pratiques et nous invite, voire nous oblige, à prendre nos responsabilités face à la préservation de ce bien commun essentiel qu'est l'eau potable.

La récupération et l'utilisation des eaux pluviales devraient également être formalisées – a minima pour l'entretien des espaces verts, mais également en aménagement intérieur (par ex. : nos voisins Orvaltais ont installé ce système dans un groupe scolaire pour les chasses d'eau, sans aucune contre-indication).

Soyons ambitieux, les investissements d'aujourd'hui sont les économies de demain.

Vos commentaires / vos questions :
elus-saintetiennesolidariteecologie@orange.fr

et nous retrouver :
<https://pour-saintetienne2020.fr/>
facebook : @osonsavenir



Judith LERAY Olivier LABARRE Céline PETETIN Olivier GEFFRAY Régine CASSIN

État Civil



BIENVENUE À...

- 7 fév Aurore BEAUFILS
- 10 fév Louise BARON GUIHÉNEUX
- 15 fév Caleb SAID OMAR
- 17 fév Lyo DAVID
- 28 fév Léo DUMÉE

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- 15 fév Alain GAUTHIER 90 ans
- 16 fév Madeleine TESSIER 84 ans
- 19 fév Marie MAILLARD 91 ans
veuve CREMET
- 4 mars Yvon LERAY 82 ans
- 12 mars Jean-René LOYEN 58 ans
- 18 mars Guy BERNARD 73 ans

FÉLICITATIONS À...



- 13 fév Julien NOTAIS et Stéphanie LECORRE

NUMÉROS UTILES

Mairie

Accueil

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h30
>> 02 40 86 80 26

Services Techniques

>> 02 40 86 96 36

Bibliothèque

Mardi et vendredi : 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
Samedi : 9 h 30 à 12 h 30
>> 02 40 86 97 35

Espace Jeunes

>> 02 40 86 92 05

Multi-accueils

>> 02 40 65 98 75

Relais Petite Enfance (RPE)

>> 02 40 65 98 78

Enseignement

Ecole publique de la Guerche
>> 02 40 86 86 56 (maternelle)
>> 02 40 86 87 12 (élémentaire)

Accueil périscolaire

>> 02 40 85 21 82

Ecole privée Sainte Marie

>> 02 40 86 91 95

Espace départemental des solidarités

>> 02 40 85 91 80 (assistante sociale et PMI)

Déchetterie

>> 02 28 25 96 00

Emploi local

Espace emploi
>> 02 40 56 80 85

Permanences en Mairie

SOLHA

Permanence 1 vendredi sur 2
>> 02 40 44 99 44

CLIC

Permanence suspendues
>> 02 40 42 61 93

CAUE44

Permanence chaque mois à St Etienne de Montluc ou Savenay (sur RDV)
>> 02 40 56 81 03

Mission locale

>> 02 40 56 81 03

Permanence parlementaire

Mme Anne-France BRUNET
>> 02 28 06 89 01 (sur RDV)

Conciliateur

Permanence 1 lundi par mois
>> 02 40 86 80 26

Info Énergie

Permanences assurées à distance
>> 02 40 08 03 30

Infirmières

Au cabinet médical, 5 bd de Verdun
>> 02 40 85 91 65

Au cabinet de soin infirmiers, 5 place Bretagne :

Permanences non communiquées à ce jour

Numéros d'urgence

Médecin de garde / T16 T17

Urgence médicale / 15

Pharmacie de garde / 32 37

Pompiers / 18

Gendarmerie / 17

Urgences cardiaque / Défibrillateurs

• Complexe sportif de la guerche

• Pharmacie (Super U)

Une ville d'histoire

Caché au cœur de l'école

Créée en 2019 par des parents d'élèves, l'Association PPEPS, œuvre pour la restauration de l'oratoire de l'école Sainte Marie. Rencontre avec son président, M Patrick Lebreton, et son secrétaire, M Jérôme Janvier.

Bonjour,

Tout d'abord, pourriez-vous nous indiquer la signification de PPEPS ?

PPEPS, ce sont les initiales de Protection du Patrimoine de l'École Primaire Sainte Marie. Nous avons choisi ce mot car il exprime toute l'énergie et la motivation de l'équipe. On a du peps !

Comment et quand vous est venue l'idée de créer cette association ?

JJ : Nous avons fait le constat qu'il existait déjà deux associations au sein de l'école : l'APEL, qui ne rassemble que des parents d'élèves, et l'OGEC qui, elle, se focalise sur la gestion et l'entretien de ce qui est nécessaire pour l'enseignement.

En 2018, on a senti le besoin de fédérer tous ceux, et pas uniquement des parents d'élèves, qui portent un intérêt à



notre idée de restaurer l'oratoire, indépendamment du contexte scolaire et dans un cadre convivial. Il y avait cette envie de réparer un oubli, de ne pas laisser tomber en ruine un élément du patrimoine Stéphanois, de réparer l'usure de temps sur un petit chef d'œuvre architectural qui porte l'identité et l'histoire de notre école, et de lancer une restauration utile.

Quelles sont les ambitions de votre association ?

PL : Notre association s'est donnée 4 objectifs :

- Fédérer le plus largement possible, en rassemblant au-delà des murs de l'école.
- Financer à l'aide de partenaires, de donateurs, d'actions diverses le projet de restauration.
- Restaurer le bâtiment et lui redonner sa beauté. Nous avons pour idée que ce projet peut aussi avoir un côté utile et formateur en s'inscrivant dans le cadre sco-

laire. Pour ce faire, nous allons utiliser le chantier comme support pédagogique, pour les apprentis du métier du bois, de la pierre, de la couverture, des vitraux, mais aussi pour les enfants de l'école, afin de leur faire découvrir ces métiers d'art. Des particuliers ou artisans ayant des compétences dans une discipline peuvent aussi apporter leur pierre à l'édifice.

- *Faire vivre, en redonnant un usage à ce bâtiment, en y organisant des événements et des usages réguliers ou ponctuels en lien avec la vie de l'école, de la commune, de la paroisse...*



Comment s'organise le projet de restauration ? Comment se prévoit-il ?

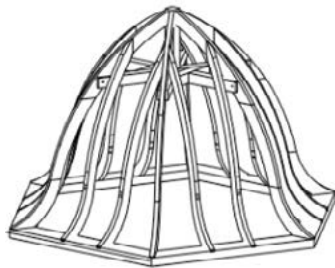
JJ : Deux phases sont nécessaires pour ce projet, la première étant celle de préservation et de mise en sécurité. Pour cela, nous avons dû couper la végétation qui en-



vahissait et dégradait le bâtiment, numériser la charpente qui menaçait de s'écrouler. Nous avons alors pu monter un échafaudage autour de l'oratoire pour soutenir une toiture

temporaire. Ensuite nous avons déposé le toit, les vitraux restants et la porte en chêne et fer forgé. Enfin, pour que l'école accueille les enfants en toute sécurité chaque jour, nous avons clôturé le périmètre du chantier.

La deuxième phase consiste en l'étude des travaux nécessaires et de leur financement. Cette phase a commencé par la modélisation de la charpente restant sur l'édifice à l'aide d'un drone par les étudiants de l'École Supérieure du



Bois. Ils ont ensuite construit leur projet sur ce thème et réalisé une maquette bois d'un secteur de la charpente, préalable à la réalisation de la nouvelle charpente. Nous avons fait établir un devis de maçonnerie. Des prises de contact sont en cours avec des écoles, compagnons ou CFA.

Plusieurs actions ont aussi été menées par l'association lors d'événements tels que le marché de Noël, la kermesse de l'école... Nous allons, à présent, travailler sur le financement du projet et la recherche de partenaires, d'entreprises ou de sponsors prêts à nous suivre sur celui-ci.

Nous voudrions mettre d'autres événements en place, mais pour le moment, le contexte sanitaire nous en empêche.

À cela s'ajoute un travail culturel et historique. Nous sommes à la recherche d'éléments historiques relatifs à l'oratoire comme par exemple des photos ou des dates. Nous n'avons effectivement à ce jour aucun ancien cliché de l'oratoire. Si des personnes en ont, nous serions heureux de pouvoir les recevoir.



Avez-vous d'autres projets ?

PL : Pour l'instant, notre regard s'est focalisé sur l'oratoire pour lequel nous avons initié ce projet. Notre premier objectif est vraiment de le mener à son terme, cela sera déjà très bien. Nous espérons que de nombreuses personnes de divers horizons nous rejoindront afin de pouvoir envisager d'ouvrir le champ de l'association

à d'autres éléments du patrimoine stéphanois. Nous élargirons nos champs de compétences en fonction des moyens humains qui pourraient rejoindre le projet.

Qui peut rejoindre votre association ? Et Comment ?

JJ : Tout le monde est le bienvenu. Tous les passionnés d'architecture ou d'histoire, qu'ils soient parent d'élève, ancien élève, paroissien, amoureux du patrimoine, tous ceux qui sont attachés à l'identité de l'école... Chacun peut contribuer au projet en apportant ses relations, son savoir-faire dans un domaine particulier, son envie de participer à l'organisation d'événements, de dynamiser la vie associative.

Pour nous rejoindre, il suffit de nous contacter. Notre Assemblée Générale 2021 est d'ailleurs prévue le 10 avril (modalités suivant l'évolution du contexte sanitaire). N'hésitez pas à nous contacter pour vous joindre à nous.



Comment vous soutenir ?

Il existe plusieurs façons possibles de nous soutenir. Tout d'abord en adhérant à l'association, ou alors en faisant un don. Pour faire un don, qui est défiscalisable, il suffit de nous envoyer un mail pour nous demander un formulaire. Il existe aussi une cagnotte en ligne : www.leetchi.com/c/ppeps/

Contact : ppepsm@gmail.com

Une ville en mouvement

Jonquilles en fête : une formule adaptée pour 2021



La crise sanitaire avait eu raison de l'édition 2020, cette année pas question pour les charistes de rater l'occasion de présenter leur travail et de faire perdurer l'esprit de Jonquilles en fête. À leur initiative et celle du Comité des fêtes, et en partenariat avec la Mairie, toute la ville a pu revêtir ses habits de jonquilles lors du week-end des 27 et 28 mars. En attendant 2022, retour en images sur cette édition inédite.



La parole à...

Alain Farcy, adjoint chargé de la Vie associative et culturelle



■ ■ Pour la deuxième année, la crise sanitaire a empêché la tenue de « Jonquilles en fête ». Il en fallait plus pour décourager nos charistes. En effet, à leur initiative, sous l'égide du Comité des fêtes et avec la participation de la commune, ils ont confectionné des sujets et les ont disposés dans divers lieux de notre ville.

Nos commerçants ont, eux, décoré leurs vitrines aux couleurs de la fête.

Le beau temps de ce week-end des « Rameaux » a permis aux Stéphanois de retrouver en attendant la prochaine, le parfum de « Jonquilles en fête ».



Rendez-vous en 2022, pour une nouvelle édition de Jonquilles en fête.

Mémoires d'un stéphanois, ancien prisonnier de guerre 1939 -1945 (1/8)

Premiers combats



Marcel Tessier à 87 ans

Ils ont été près d'1 800 000 Français à vivre cette triste expérience durant la Seconde Guerre Mondiale. Certains l'on consignée par écrit, pour laisser une trace, comme Marcel Tessier. Peu bavard sur le sujet, il a pris conscience, après une opération en 1983, de la valeur et de la nécessité de témoigner. Disparu en 2001, à 90 ans, il fut le dernier des prisonniers stéphanois à rentrer à Saint Étienne de Montluc, après plus de 5 longues années de captivité allemande et presque 6 ans d'absence...

Voici un résumé de Mémoires d'un ancien prisonnier de guerre 1939-1945, un récit d'une quarantaine de pages sans concession, celui de Marcel.

Un destin parmi tant d'autres... il y a déjà 80 ans.

Soldat

En mars 1939, alors que j'effectue, à 28 ans, une période militaire près du Mans, des bruits courent, comme en 1938, que la guerre se prépare, alors qu'Hitler vient d'annexer l'Autriche à l'Allemagne.

Le 1^{er} septembre, l'Allemagne a envahi la Pologne, la guerre est déclarée. La mobilisation étant générale, je pars 4 jours plus tard, laissant seule ma femme, blessée à un pied la semaine précédente.



Marcel Tessier lors de son service militaire (vers 1933)

Une journée affreuse. Je dois rejoindre le 109^e d'Artillerie à Chateaudun, dans l'Eure-et-Loir, où je suis affecté à la 4^e Batterie, chargé du ravitaillement, puis en Meurthe-et-Moselle, entre le Luxembourg et l'Allemagne, au bout de la ligne Maginot. C'est la drôle de guerre... mais avec des accrochages, des morts et des blessés chaque jour. L'automne 39 est pluvieux, l'hiver glacé, entrecoupé d'une seule permission de 10 jours trop vite passés. Je l'ignore encore, mais ce sera ma dernière avant 5 ans et 7 mois...

Le 3 mai 1940, on nous envoie non loin de Reims, en pleine Champagne, très agréable, avant une permission bien méritée. Brigadier remplaçant le maréchal des logis, j'attends mon tour quand le 10 mai à l'aube, le capitaine nous annonce que les Allemands sont entrés en Hollande, Belgique et Luxembourg dans la nuit et - stupeur ! - qu'il faut reprendre notre position car personne ne nous a remplacés !



Un ouvrage de la ligne Maginot

C'est la confusion la plus totale : un tiers des effectifs manque, les gares sont bombardées, les voies de chemin de fer détruites. On doit emprunter les routes encombrées de convois militaires et de civils en fuite, mitraillés par les avions allemands. Au bout de 2 jours, nous prenons position au nord de Stenay, dans la Meuse, pour y défendre un dépôt de munitions, harcelés durant 15 jours par l'aviation. Bientôt isolés, nous devons nous replier début juin alors que les civils étaient harcelés par l'aviation des Italiens, nouveaux alliés de l'Allemagne. Les dernières munitions servent à détruire nos canons bien que le colonel, ancien Poilu, refuse de se rendre. Le 19 juin, certains des nôtres sont faits prisonniers dans un village occupé puis les Allemands commencent à pilonner le bois où nous nous terrons, quasiment privés de nourriture et surtout sans eau...

La suite du récit de Marcel Tessier vous sera présentée dans les prochains numéros de l'Actu

Événements à venir !

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons garantir le maintien de tous ces événements.

VENDREDI 23 AVRIL

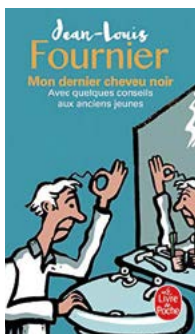
Lectures théâtralisées 20h, Salle Voltaire

Soirée lecture autour d'extraits de textes de Jean-Louis Fournier issus de son ouvrage « Mon dernier cheveu noir ».

Par l'association Le Verbe Figuré

Durée : 1h15

Animation gratuite, sur inscription



 Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

DIMANCHE 25 AVRIL

Journée nationale du souvenir de la déportation

Chaque année, le dernier dimanche du mois d'avril honore la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la seconde guerre mondiale et rend hommage à leur sacrifice.

À l'occasion d'un temps de recueillement, le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts.



Archives 2020

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons assurer que cette manifestation sera ouverte au public.

MARDI 27 AVRIL

Animation jeux de société de 14h à 16h, Salle des Loisirs

Venez passer une après-midi à jouer et découvrir des jeux de société dans une ambiance conviviale.

Par la ludothèque de Savenay

Tout public

Durée : 2h

Animation gratuite, sans réservation dans la limite des places disponibles.



 Bibliothèque de Saint-Étienne de Montluc
02 40 86 97 35

VENDREDI 7 MAI

Le MarSOINS de 14h30 à 17h30, Parking de Super U

Le MarSOINS propose, grâce à un camion aménagé, un espace mobile d'échanges sur la santé, accessible à tous. Ce camion est équipé d'une douche et d'un cabinet médical et propose des dépistages médicaux et paramédicaux gratuits et ouverts à tous.



SAMEDI 8 MAI

Élixir 18h, Théâtre de verdure, Parc du Pré Petit

Menés sous l'autorité paternelle d'un érudit Docteur, sa fille à moitié dézinguée et un pauvre gus courent les routes pour vendre une stupéfiante découverte.

Attention Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, ce camelot a de la ressource, du bagou et une théorie bien ficelée, à laquelle vous succomberez ! Sous des airs abrutis, son brave apprenti cache lui aussi d'extraordinaires talents. Ce qui ne manquera pas de plaire à Mademoiselle... mais alors, tout se complique !



©Pascale Limarola

Une histoire de famille bourrée de tchatte, d'humour et de tours d'adresse, ponctuée de standards de Swing de la belle époque, pour tous les publics !

Par la Cie Little Big Swing

Tout public - Durée : 1h

En cas de mauvais temps, un repli aura lieu à l'Espace Montluc

Animation gratuite, sans réservation dans la limite des places disponibles.

SAMEDI 8 MAI

Commémoration de la Victoire de 1945

Afin de commémorer l'Armistice du 8 mai 1945, le Maire déposera une gerbe au Monument aux Morts et au Cimetière.

En raison du contexte sanitaire, nous ne pouvons assurer que cette manifestation sera ouverte au public.

13 ET 20 JUIN : ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES



Initialement prévues en décembre 2020, et reportées en raison de la crise sanitaire, les élections régionales et départementales auront lieu les 13 et 20 juin 2021.

S'inscrire sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales de sa ville de résidence est automatique pour chaque français qui atteint la majorité, sous réserve qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Toutefois, l'inscription n'a pas lieu automatiquement en cas de recensement tardif ou de changement de lieu de résidence après le recensement

En cas de déménagement, chacun doit déclarer sa nouvelle adresse auprès de la mairie de son nouveau domicile.

L'inscription sur les listes électorales se fait en ligne sur le site www.service-public.fr avec un identifiant France Connect, ou en Mairie sur présentation d'une pièce d'identité (passeport ou Carte Nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile.

Un téléservice permet de vérifier sa commune d'inscription, ainsi que son bureau de vote :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Si à l'issue de la recherche l'électeur n'est pas retrouvé, il est invité à contacter la commune ou à déposer une demande d'inscription sur ce même site.

Double scrutin

En raison de l'organisation simultanée des deux scrutins, l'organisation des bureaux de vote sera modifiée.

Toutes les informations vous seront communiquées dans un prochain numéro de L'Actu.

Un nouveau service pour les procurations

Depuis le 6 avril, et pour tous les scrutins à venir, une nouvelle procédure *Maprocuration* est mise en place pour les électeurs souhaitant établir une procuration électorale.



1- L'électeur qui veut établir une procuration se connecte sur le site maprocuration.gouv.fr, s'identifie grâce à un identifiant FranceConnect et indique les renseignements demandés dans le formulaire. Une fois complété, le mandant reçoit un numéro de dossier qu'il devra conserver.

2- Il doit ensuite se présenter dans un commissariat ou une gendarmerie pour faire vérifier son identité. Son numéro de dossier ainsi qu'une pièce d'identité lui seront demandés. Sa demande sera ensuite transmise automatiquement à la mairie concernée.

3- Les services municipaux reçoivent la demande et vérifient sa conformité (inscriptions sur les listes électorales, plafond de procurations, etc). Le mandant est ensuite informé par courrier électronique de la validation de sa demande.

Ce téléservice n'est pas obligatoire, les usagers qui le souhaitent ont toujours la possibilité de faire leur demande de procuration grâce aux formulaires papier.



Vous êtes une association stéphanoise et vous organisez un événement sur la commune, envoyez-nous vos informations :

Dates limites

- Actu de Juin : mardi 4 mai pour une distribution les 31 mai et 1^{er} juin
- Actu de l'été : mercredi 2 juin pour une distribution les 28 et 29 juin

Instantanés



Visite de **Christelle Morançais**
(Président de la Région Pays de la Loire)
à **Saint Étienne de Montluc**
Lundi 22 février



L'autre fête des Jonquilles
27 et 28 mars



Commémoration du 19 mars
Vendredi 19 mars



Signature du contrat
Petites Villes de Demain
jeudi 25 mars



Inauguration du service Vélib'
Mardi 16 février